

Concours 2015

Réf. Concours : A2B24IGEENI0911101C

Fonctions : INGENIEUR EN TECHNIQUE D'EXPERIMENTATION ANIMALE
<p>N° de poste : IGE 15021</p> <p>Métier ou emploi type* : Ingénieur en techniques d'expérimentation animale * REME, REFERENS, BIBLIOPHILE</p> <p>Code Emploi Type : A2B24</p> <p>BAP : A – Sciences du vivant</p> <p>Nature du recrutement : Externe</p>
Fiche descriptive du poste
<p>Catégorie : A</p> <p>Corps : Ingénieur d'études (IGE)</p>
Affectation
<p>Administrative : Université Paris-Sud UFR de Pharmacie - EA3544 Laboratoire de neuropharmacologie</p> <p>Géographique : Châtenay-Malabry (92) Délocalisation du site de l'UFR Pharmacie sur Saclay prévue courant 2019/2020</p>
Missions
<p>Activités principales de l'agent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des protocoles expérimentaux (<i>administration chronique de médicaments chez le rongeur, tests comportementaux chez la souris, micro-prélèvements de tissus cérébraux et prélèvement sanguin par voie sous mandibulaire puis extraction du plasma ou isolation des cellules mononuclées, western-blot, immunohistochimie en simple ou triple marquage pour l'étude sur des coupes de cerveaux des différentes étapes de la neurogenèse adulte et analyse au microscope à épifluorescence ou confocal</i>), - organiser les moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation de protocoles expérimentaux, - gérer les budgets alloués aux activités d'expérimentation, - aura en charge la gestion des élevages de souris génétiquement modifiées (souris transgéniques constitutives ou tissus spécifiques), - réaliser des interventions chirurgicales (implantation de mini-pompes osmotiques) et assurer le suivi pré et post-opératoire, - analyser les données issues des expériences in vivo et ex vivo et mettre en forme les résultats pour leur présentation, - rédiger des rapports d'expérience ou d'étude et des notes techniques, - développer et adapter des techniques d'expérimentation aux modèles animaux afin de pouvoir mesurer des concentrations plasmatiques et sériques de facteurs de croissance, isoler des cellules mononuclées de souris. <p>Activités secondaires de l'agent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer une veille scientifique et technologique dans le domaine d'activité : la neuropharmacologie, - veiller à l'application d'un dispositif d'hygiène et de sécurité au laboratoire, - animer des actions de formation en expérimentation animale, en participant notamment aux enseignements du module "Pharmacologie expérimentale <i>in vivo</i> chez la souris génétiquement manipulée".

Conditions particulières d'exercice (Logement, Horaires spécifiques, NBI, PFI, etc...) :

Le poste nécessite une adaptation aux contraintes de service et d'horaires afin de réaliser les protocoles académiques ou industriels.

Encadrement : Non

Conduite de projet : Non

Compétences*

Connaissance, savoir :

- connaissance approfondie en expérimentation et chirurgie chez l'animal et notamment la souris,
- connaissance générale en Biologie animale (physiologie, anatomie, comportement, génétique, reproduction...),
- maîtrise des tests comportementaux et des techniques opératoires chez l'animal (préhension, contention, tranquillisation),
- maîtrise des techniques d'analyses (PCR, western blot, immunohistochimie en simple, double, triple marquage, modèles d'animaux d'anxiété/dépression, administration chronique de médicaments, micro-prélèvements de tissus cérébraux, prélèvement sanguin et isolation de cellules mononuclées, etc...),
- maîtrise de l'anglais (compréhension écrite et orale : niveau 2 ; expression écrite et orale : niveau I).

Habilitation à l'expérimentation animale de niveau 1 et attestation de chirurgie requises.

Savoir-faire :

- savoir transmettre ses connaissances et son savoir-faire en expérimentation animale aux étudiants en stage de master, en Doctorat,
- savoir exploiter les outils informatiques de recueil et de traitement des données,
- savoir appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités d'expérimentation animale.

Savoir-être :

- qualités relationnelles,
- savoir rendre compte de l'avancement des études et analyses,
- autonomie, discernement et sens des initiatives dans l'exercice de ses attributions.

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR :MENH1305559A)